

# **BTS**

## *HYGIENE PROPRETE ENVIRONNEMENT*

### *Présentation*

Le BTS H.P.E. se caractérise par de études techniques très poussées dans les domaines de l'Ecologie générale et appliquée, de l'hygiène publique et de la protection de l'environnement, de l'Hygiène et la propreté des bâtiments et locaux, de la Prévention des dégradations physiques et chimiques des locaux, de la Prévention et du traitement des bio-contaminations, du Traitement de l'air, de l'assainissement et de la gestion des déchets ainsi que des services associés qui touchent à l'environnement quotidien de la population tant urbaine que rurale.

### *Définition de l'emploi*

Le technicien supérieur en Hygiène propreté environnement est responsable de secteur ou chargé de développement ou adjoint au responsable des services  
Propreté et hygiène des locaux et des équipements  
Propreté urbaine  
Gestion des déchets  
Assainissement

### *Conditions d'admission*

Ce BTS est ouvert aux étudiants bacheliers des filières: S, STI, STL, STAE ou SMS

### *Caractéristiques de la formation*

Formation en alternance en centre et en entreprise sur deux années  
en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.  
Durée: 22 semaines de formation en centre par an

### *Salaire versé à l'apprenti*

	<i>Moins de 18 ans</i>	<i>De 18 à 20 ans</i>	<i>21 ans et plus</i>
1ère année de BTS	25% du SMIC	41% du SMIC	53% du SMIC
2ème année de BTS	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC

*Pourcentages majorés de 20 points pour les établissements publics*